



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 02881

Numéro SIREN : 378 890 644

Nom ou dénomination : AUDIT COMPTABILITE RHONE ALPES

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2013 sous le numéro de dépôt A2013/007015

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **LYON**

7015

Dénomination : AUDIT COMPTABILITE RHONE ALPES
Adresse : chemin Des Cuers Technoparc 69130 Ecully -FRANCE-
n° de gestion : 1990B02881
n° d'identification : 378 890 644
n° de dépôt : A2013/007015
Date du dépôt : 14/03/2013

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation

4291880



4291880

C G O
comptabilité gestion organisation

AUDIT COMPTABILITE RHONE ALPES

S.A.R.L au capital de 4 350 Euros

Siège social : Chemin des Cuers, Technoparc
69 130 ECULLY

■■■■■■■■■■

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE AUDIT COMPTABILITE RHONE ALPES, SOCIETE A
RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Aux associés,

En notre qualité d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date 14 février 2013, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2012 qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité font apparaître un chiffre d'affaires de 265 413 €, en croissance de 11.74% par rapport à l'exercice précédent, un bénéfice net de 49 855 €, en progression 19.90% au regard de celui de l'exercice 2011, des capitaux propres de 146 379 € et un endettement de 44 766 € nettement inférieur aux capitaux propres ;
- il n'a pas été établi de situation intermédiaire postérieure au 30 septembre 2012, mais les éléments enregistrés en comptabilité jusqu'au 06 mars 2013 ne laissent apparaître aucune dégradation de l'activité.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Ecully, le 06 mars 2013

C.G.O.

Denis BUFFIERE

Commissaire aux Comptes et à la transformation